

Le gouvernement doit maintenant décider où il serait préférable de loger les services postaux et divers autres services dans la ville de Napanee. Sachant que vous vous intéressez à la politique, aux dépenses et au fonctionnement du gouvernement, je vous demande d'exprimer vos souhaits à ce sujet et de les signaler à l'attention du gouvernement fédéral.

Nous avons besoin à Napanee d'un immeuble qui abriterait le bureau de poste, les services de la douane et de la Commission d'assurance-chômage. A cette fin, je vous demanderais de bien vouloir répondre aux questions suivantes:

Consentiriez-vous à ce que le gouvernement fédéral abandonne le bureau de poste actuel à l'angle des rues John et Bridge et construise un nouvel immeuble fédéral à un autre endroit?

Un espace est réservé dans la marge de la page pour que les gens répondent oui ou non.

Ou préféreriez-vous que le gouvernement fédéral garde le bureau de poste actuel à l'angle des rues John et Bridge, et achète le terrain voisin soit au sud ou à l'est de l'immeuble actuel pour y construire une annexe de style convenable, où l'on pourrait loger tous les services susmentionnés?

J'ai demandé aux citoyens d'indiquer leur choix. Beaucoup ont répondu à ce questionnaire. Six cent quarante se sont prononcés pour la conservation de l'ancien bureau de poste, 116 en faveur d'un nouvel immeuble à un endroit différent, et on a dû annuler 19 bulletins de vote, faute de pouvoir comprendre ce qui y était indiqué.

Je rappelle au ministre et au comité l'utilité de satisfaire, si possible, les désirs de la population locale. En tant que représentant de Prince-Édouard-Lennox, qui comprend la ville de Napanee, je dois recommander au ministre que toute construction supplémentaire épouse la même architecture que le vénérable édifice qui existe déjà, afin que la ville et la collectivité puissent s'enorgueillir de l'ensemble, que forment l'ancien et le nouvel édifice.

Troisièmement, je tiens à rappeler la situation navrante—le mot n'est pas trop fort—où se trouve le village de Rednersville au sujet du bureau de poste. Le ministre est parfaitement au courant. Il se rappellera que l'an dernier nous avons bien essayé tous les deux de satisfaire la population locale. Sauf erreur, le ministère a décidé de mettre fin à toute activité relative à un bureau de poste à cet endroit mais, comme j'en ai informé le ministre il y a quelque temps, je tente toujours de faire l'unanimité à ce sujet dans ce village, et je continuerai.

A ce sujet, je me reporterai de nouveau à cet historique bottin qui indique que le village de Rednersville est beaucoup plus ancien que la ville d'Ottawa et qui renferme ceci:

Rednersville, village situé à la baie de Quinte, dans le canton d'Ameliasburg, comté du Prince-Édouard, Canada-Ouest, à 22 milles de Picton et à 5 milles de Belleville. Population d'environ 175 habitants.

J'estime que la population du village est aujourd'hui, soit 112 ans plus tard, d'environ 300 âmes. Il ne m'appartient pas de démontrer au ministère des Postes cet après-midi que Rednersville a besoin d'un bureau de poste, car il en a toujours eu un, à venir jusqu'à il y a quelques années alors que, pour une raison ou pour une autre, ce bureau de poste a été incorporé au district postal de Belleville. Ce village s'étend et a besoin d'un bureau de poste. On a démontré par une pétition que la population désire un bureau de poste et je demande encore au ministre d'essayer d'acquiescer à ce désir dans l'avenir immédiat.

Je crois que c'est tout ce que j'ai à dire, monsieur le président, mais je ne partage pas l'opinion de l'honorable député de Kootenay-Ouest pour qui le ministère des Postes est une entreprise socialiste. Le service postal est de nature sociale mais il est accompli par des particuliers engagés à cette fin. Je ne peux voir comment on peut parler de socialisme dans ce cas. Le public qui se sert du service paie une taxe sur chaque pièce de correspondance manutentionnée. Il n'y a rien donc rien de socialiste à cet égard du point de vue politique; c'est tout simplement un service dont le public a besoin.

J'ai très peu à dire sur les taxes postales, monsieur le président; néanmoins, considérant la base solide sur laquelle ce ministère repose, nous devrions faire un effort concerté pour établir des taxes pouvant améliorer le service mis à la disposition du public. Nous devrions ouvrir plus de bureaux pour les usagers et j'aimerais rappeler ici ma demande pour la construction d'un nouveau bureau de poste à Rednersville. Un plus grand nombre de personnes pourront utiliser les facilités que le ministre et son ministère peuvent offrir. Si nous ouvrons plus de bureaux et d'installations, si nous facilitons l'usage du service postal, nous en retirerons plus de recettes. Le ministre a déclaré qu'il perd une fraction de 1 cent sur chaque objet du courrier de première classe. J'estime qu'il ne devrait pas hausser le tarif, car si plus d'usagers, plus de clients font usage de la poste, le déficit sera supprimé. Je ne songe pas ici à la clientèle politique, qui a récemment profité de diverses mesures de favoritisme, mais aux usagers des services postaux.

M. Aiken: J'ai plusieurs questions à soulever qui pourraient tout aussi bien être posées à l'occasion de l'étude des crédits du ministère des Travaux publics. Je crois savoir que nous allons essayer de terminer l'étude des crédits du ministère des Postes